



Achat vêtements litige avec commerce

Par sersolmax

Bonjour.

Je rencontre un problème avec le franchisé d'une marque de vêtements concernant un achat effectué dans son commerce.

A savoir :

1/ J'achète sur internet deux paires de pantalons sur le site de cette marque qui m'a démarché sur ma boîte mail pour des promotions sur des pantalons.

2/ Je reçois les pantalons qui s'avèrent bien trop grands alors que la taille commandée (guide des tailles de la marque) correspond parfaitement à ma taille.

3/ Je demande donc un bon retour prépayé et je reçois la demande de la marque de déposer pour le retour les pantalons chez un franchisé de la marque.

4/ J'accepte faute de mieux et me rend au magasin le plus proche et y dépose les pantalons.

5/ Jetant un oeil sur les vêtements proposés en magasin, une vendeuse vient m'aider à choisir, lui explique le pourquoi de mon retour et je fais 3 essais de pantalons avant de trouver la taille qui me correspond. Je passe donc du 48 au 42 et trouve deux paires de pantalons qui me conviennent. L'un est au même prix qu'un des pantalons retournés et l'autre est 10 ? plus cher que l'autre pantalon retourné et également de couleur différente.

6/ J'en profite pour acheter en supplément une chemisette.

7/ Je passe donc en caisse et la vendeuse passe mes achats dans le logiciel de caisse et m'annonce un différentiel que je reste ne devoir de 10.19 ?, car ce jour-là pour 3 achats l'on bénéficie d'une remise de 30 % sur l'ensemble des achats. Je suis ravi d'avoir cette chance là ce qui ne m'arrive que très rarement.

8/ Puis cette dernière réfléchit et me dit ' ce n'est pas possible il doit y avoir une erreur ' . Je suis surpris !. Elle refait des manipulations sur sa caisse et m'annonce qu'en réalité je dois un peu plus de 50 ? .

9/ Je suis de nouveau très surpris et comprends rapidement qu'il y a quelque chose d'anormal pour ce qui me concerne.

10/ N'ayant pas le temps sur le moment je vais à mon rdv et rentre chez moi par la suite et réfléchissant à ce qui s'est passé, je ne suis pas du tout d'accord avec le fait que le commerçant n'ait pas pris en compte mes 3 achats pour me faire bénéficier de la remise qui était proposée à tous ce jour du 8 juin dernier.

La raison étant que mon achat initial datait du 3 juin que j'ai déposé à la demande de la marque de vêtements les pantalons ne correspondant pas à ma commande (taille).

Que de fait !, l'achat s'annule par l'obligation d'établir par le vendeur (site) un avoir et éventuellement d'en bénéficier ou bien de me proposer un remboursement, choix qui me serait proposé et qui ne l'a jamais été.

Cependant de fait et pour ma part !, la vente initiale par mon retour des produits est caduque et ne peut être mise en avant.

Seul reste en suspens l'avoir ou le remboursement qui fait partie de mes choix et non de celui de la commerçante.

Pourtant cette dernière prend en compte l'avoir pour établir son ticket de caisse que par ailleurs cette dernière ne m'a jamais remis, un soi-disant panne à ce niveau. Malheureusement le service CB était également en panne pour me transmettre le reçu de paiement de cette dernière par mes soins, soit un peu plus de 50 ? d'encaissés.

De fait je me retrouve sans avoir profité de la remise de 30% qui pour ma part m'est sans équivoque due .

Sans Ticket de caisse .

Sans récépissé de paiement par CB;

Cela fait un peu beaucoup je trouve .

Je voudrais donc savoir si vous êtes d'accord avec moi concernant le fait que je dois bénéficier de cette promotion proposée le 8 juin dernier alors que mon achat initial datait sur internet du 3 juin.

Vous remerciant par avance pour vos réponses et votre aide.

Cordialement.

Par sersolmax

PS : Surprenant!, qu'elle ait pu encaisser le montant avec ma CB mais qu'elle n'ai pas pu me donner le ticket de caisse. Je soupçonne une volonté de ne pas le remettre, car elle a pu me remettre le ticket me permettant de me faire remettre le pantalon qui devait subir une retouche pour un ourlet.

Par sersolmax

Bon ben pas de réponse.

Très bien, je vais aller voir ailleurs si mon sujet intéresse.